



Le Président

Châtenay-Malabry, le 30 juin 2008

Monsieur Stéphane LHOMME
Réseau « Sortir du nucléaire »

9, rue Dumenge
69004 LYON Cedex

N/réf : Pdt/08.0011
V/réf : Votre courrier du 27 juin 2008
Objet : Recherche d'un site de stockage de déchets radioactifs « FA-VL ».

Monsieur,

En réponse à votre courrier cité en référence, je souhaite vous préciser qu'aucune commune n'est « menacée » par notre projet. La démarche de recherche d'un site pour le stockage de déchets radioactifs « FA-VL » est menée par l'Andra sur la base du volontariat des communes et de la transparence.

Concernant votre demande de la liste des communes dont les maires se sont portés candidats, celle-ci sera publiée le moment venu. A ce stade, il n'existe aucune liste de ce type à l'Andra. Les maires intéressés qui nous ont contactés souhaitent en effet consulter leurs concitoyens ou leurs conseils municipaux avant de formaliser leur candidature auprès de l'Agence.

S'agissant des problèmes rencontrés dans la mine de sel d'Asse en Allemagne où sont stockés des fûts de déchets radioactifs, je vous informe qu'en aucun cas le projet « FA-VL » ne peut être comparé à la situation allemande : les déchets et leur conditionnement, les concepts de stockage et la formation géologique d'accueil sont en effet totalement différents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

François-Michel GONNOT